

La version anglaise prévaut sur la version française fournie uniquement à titre indicatif. Le document en anglais publié sur le site web du Fonds mondial constitue la version officielle à compléter, signer et soumettre au Fonds mondial

LETTRE DE CONFIRMATION TYPE – Version pour un Bénéficiaire distinct

La présente lettre confirme la désignation des personnes autorisées : a) à signer des documents juridiquement contraignants ; b) à signer des demandes de décaissement ; ou c) à recevoir des avis au nom de leur organisation.

Date : [08/2024]

Cette version de la lettre de confirmation doit être utilisée dans les cas où la confirmation de la subvention précise que le Récipiendaire Principal et le Bénéficiaire sont des entités distinctes. Voir l'exemple ci-dessous.

*La présente Confirmation de subvention est établie et conclue entre le **Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme** (le « Fonds mondial ») et [nom du Récipiendaire Principal] (le « Récipiendaire Principal ») au nom de [nom du Bénéficiaire] (le « Bénéficiaire »), à la date de la signature la plus récente ci-après et prend effet au début de la période de mise en œuvre (telle que définie ci-après), conformément à l'Accord-cadre du [date], tel qu'amendé et complété après cette date (l'« Accord-cadre »), qui a été conclu entre le Fonds mondial et le Bénéficiaire dans le but de mettre en œuvre le programme décrit aux présentes.*

Le Récipiendaire Principal utilise cette lettre pour **désigner ou mettre à jour, au nom du Bénéficiaire** :

- les signataires autorisés des documents juridiquement contraignants ;
- les signataires autorisés des demandes de décaissement ; et/ou
- le représentant principal de l'organisation pour les avis.

Le Récipiendaire Principal prépare la lettre (en utilisant son en-tête officiel) en s'assurant de dûment remplir les sections 1, 2 et/ou 3, selon le cas, et de faire signer la lettre par les personnes autorisées. La lettre signée doit être soumise avec la demande de modification sur le Portail des partenaires du Fonds mondial.

Considérations pour la préparation de cette lettre :

1. Dans les cas où le Récipiendaire Principal est un « récipiendaire principal international » (c'est-à-dire soit : a) une organisation des Nations Unies ; b) une autre organisation multilatérale ; c) une ONG internationale ; ou d) une organisation professionnelle internationale, qui met en œuvre une subvention dans plus d'un pays), veuillez vérifier auprès de l'équipe de pays s'il convient d'utiliser une lettre spécifique aux récipiendaires principaux internationaux. Pour de plus amples renseignements, consultez la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (*Operational Policy Note on Grant Entity Data*) (lien ci-dessous).

[Soumis avec l'en-tête officiel du Réciendaire Principal]

2. Dans les cas où le Réciendaire Principal ne souhaite faire que des mises à jour et non révoquer une désignation faite dans une lettre de confirmation antérieure, veuillez consulter l'équipe de pays concernée. Dans un tel cas, une mention à cet effet acceptable pour le Fonds mondial doit être incluse dans la présente lettre.
3. La Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Operational Policy Note on Grant Entity Data](#)) définit les règles et les exigences relatives aux données sur les entités impliquées dans les subventions qui sont soumises au moyen de la présente lettre type. Avant de remplir la lettre type, veuillez lire attentivement ces exigences et vous assurer que les données sur les entités impliquées dans les subventions s'y conforment.
4. Des instructions supplémentaires sont fournies dans les notes de bas de page de la lettre type. Veuillez les lire attentivement, et contacter votre équipe de pays du Fonds mondial si vous avez des questions¹.

¹Le réciendaire principal doit consulter le conseiller juridique de l'équipe de pays s'il souhaite nommer des signataires à des fins spécifiques, comme les achats auprès du Service pharmaceutique mondial. Veuillez noter que le réciendaire principal peut nommer des signataires spécifiques aux fins du mécanisme d'achat groupé / Wambo.org dans les documents d'adhésion applicables.

[Soumis avec l'en-tête officiel du Réciendaire Principal]

[Date]

Destinataire : Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

À l'attention de : [Gestionnaire de portefeuille du Fonds]

Campus de la santé mondiale

Chemin du Pommier 40

1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse

Objet : [Pays] (le « pays ») – [Nom officiel du Réciendaire Principal] (le « Réciendaire Principal »)

Lettre de confirmation du réciendaire principal (entité distincte du bénéficiaire) pour a) la désignation de signataires de documents juridiquement contraignants et/ou b) la désignation de signataires de demandes de décaissement et/ou c) la désignation du représentant principal de l'organisation pour les avis

Madame/Monsieur, [Gestionnaire de portefeuille du Fonds]

S'agissant de tout document juridiquement contraignant liant le Réciendaire Principal au nom du [insérer le nom du Bénéficiaire] (le « bénéficiaire ») et le Fonds mondial, de tout document publié par le Réciendaire Principal au nom du Bénéficiaire ou de tout autre document ou avis relatif à une ou à plusieurs subventions accordées par le Fonds mondial au Réciendaire Principal représentant le Bénéficiaire devant être mises en œuvre dans [le pays] (individuellement, le « Document Pertinent », collectivement, les « Documents Pertinents ») :

- A. En ma qualité de représentant dûment autorisé du Réciendaire Principal, je confirme par la présente, au nom du Réciendaire Principal, que chaque personne dont le spécimen de signature figure dans l'une ou l'autre des sections 1, 2 et 3² ci-après :
- i. est un(e) signataire autorisé(e) du Réciendaire Principal pour la finalité spécifique indiquée ; et
 - ii. occupe le poste indiqué à côté de son nom, et que chaque spécimen de signature figurant ci-après constitue la signature actuelle et authentique de la personne concernée.
- B. En ma qualité de représentant dûment autorisé du Réciendaire Principal, j'atteste et conviens par la présente, au nom du Réciendaire Principal, que :
- i. le nom officiel³ du Réciendaire Principal est [insérer le nom officiel] [si le Réciendaire Principal est un ministère et que son nom officiel n'est pas en anglais, veuillez insérer

² Si, pour prendre effet, les demandes de décaissement doivent être signées par plusieurs personnes, cette lettre doit l'indiquer clairement. Si les signataires autorisés sont divisés en deux groupes et que la signature d'une personne de chaque groupe est nécessaire, cette condition doit aussi être clairement précisée. Si un signataire autorisé des documents juridiquement contraignants est aussi un signataire autorisé des demandes de décaissement, ses nom, titre et spécimen de signature doivent également figurer dans cette lettre à cette fin précise.

³ Le nom officiel du réciendaire principal est celui qui apparaît sur tous les documents officiels ou juridiques, tels que les enregistrements, les documents constitutifs et les contrats. Veuillez joindre à cette lettre une copie du document attestant le nom officiel du réciendaire principal (acte constitutif, statuts, certificat d'enregistrement ou acte de fiducie) ou une lettre signée par une personne autorisée représentant le réciendaire principal confirmant le nom officiel de celui-ci. Le nom officiel du réciendaire principal doit être indiqué en anglais. Veuillez consulter l'équipe de pays si vous souhaitez indiquer le nom officiel en français ou en espagnol.

[Soumis avec l'en-tête officiel du Réciendaire Principal]

la phrase suivante : « Aux fins des documents du Fonds mondial, le Réciendaire Principal emploiera [insérer la traduction anglaise du nom officiel du ministère Réciendaire Principal] comme équivalent en langue anglaise du nom officiel du Réciendaire Principal] » ;

- ii. le Réciendaire Principal est soit un État souverain ou soit une entité dotée d'une personnalité juridique indépendante légalement constituée en vertu des lois du territoire dans lequel elle a été créée ;
- iii. sont révoquées⁴, à compter de la date de la présente lettre, toutes les lettres de confirmation antérieures concernant l'objet des présentes ;
- iv. la présente lettre remplace tout autre accord ou toute autre communication par écrit avec le Fonds mondial concernant l'objet des présentes ;
- v. le Fonds mondial peut à tout moment demander : a) d'autres éléments prouvant que moi-même ou les autres personnes habilitées sommes autorisés à signer, à faire des déclarations ou à agir au nom du réciendaire principal ; b) une preuve d'identité de moi-même ou de toute autre personne aux fins d'authentifier la signature fournie ci-après ; et c) des preuves supplémentaires à l'appui de toute question mentionnée dans la présente lettre ou en rapport avec celle-ci ;
- vi. la présente lettre est régie par les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (2004) et que l'article 12.7 du Règlement relatif aux subventions du Fonds mondial (2014) s'applique *mutatis mutandis* à la présente lettre. Aux fins des présentes, « lettre » remplacera « accord de subvention » et « réciendaire principal » remplacera « bénéficiaire » dans l'article 12.7 du Règlement relatif aux subventions ;
- vii. s'il est précisé dans un document pertinent que le Réciendaire Principal agit au nom du Bénéficiaire, le Réciendaire Principal : i) dispose de tous les pouvoirs et, si nécessaire, a été dûment autorisé par l'obtention des consentements, actions, approbations ou autorisations nécessaires à la signature et à la remise dudit document pertinent au nom du Bénéficiaire, et d'exécuter toutes les obligations en vertu dudit document pertinent au nom du Bénéficiaire ; ii) a, avant la signature dudit document pertinent au nom du Bénéficiaire, vérifié qu'il n'enfreindra ni la loi en vigueur, ni ses documents constitutifs ou ceux du Bénéficiaire, ni les ordonnances ou les décisions d'une autorité ou d'un tribunal compétent, ni une restriction contractuelle liant ou le visant ou visant le Bénéficiaire en signant, en remettant et en exécutant la présente lettre au nom du Bénéficiaire ;
- viii. le Réciendaire Principal se conformera : 1) au Règlement relatif aux subventions du Fonds mondial (2014 et ses modifications ultérieures) ; 2) aux Directives pour l'établissement des budgets des subventions du Fonds mondial (2019 et ses modifications ultérieures) ; 3) au Guide des produits de santé (2018 et ses modifications ultérieures) ; 4) à toute autre politique, procédure, règlement ou directive que le Fonds mondial peut lui communiquer par écrit de manière ponctuelle ;
- ix. toutes les personnes désignées dans la section 1 ci-après sont dûment autorisées à signer conjointement ou individuellement les documents juridiquement contraignants au nom du Réciendaire Principal agissant au nom du Bénéficiaire ;

⁴ Veuillez consulter l'équipe de pays si vous ne souhaitez pas révoquer l'une ou l'autre des désignations aux termes de lettres de confirmations antérieures relatives à l'objet des présentes. Dans un tel cas, une mention à cet effet acceptable pour le Fonds mondial doit être incluse dans la présente lettre.

[Soumis avec l'en-tête officiel du Réciendaire Principal]

- x. toutes les personnes désignées dans la section 2 ci-après sont dûment autorisées à signer conjointement ou individuellement et à soumettre les demandes de décaissement au nom du Réciendaire Principal agissant au nom du Bénéficiaire ;
- xi. la personne désignée à la section 3 ci-dessous est dûment autorisée à être le représentant principal de l'organisation pour les avis en ce qui concerne chacun des documents pertinents, au nom du Réciendaire Principal agissant au nom du Bénéficiaire.

C. Par les présentes, j'atteste, au nom du Réciendaire Principal :

- i. que le Réciendaire Principal a lu et compris la Note de politique opérationnelle et les procédures opérationnelles relatives aux Données sur les entités impliquées dans les subventions ([Operational Policy Note on Grant Entity Data, Operational Procedures on Grant Entity Data](#)), publiées (et modifiées de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial, et accepté de s'y conformer ;
- ii. que le Réciendaire Principal a lu et compris les déclarations du Fonds mondial sur la confidentialité ([Global Fund Privacy Statement](#)), y compris les déclarations complémentaires relatives aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial, publiées (et modifiées de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial (les « Déclarations sur la confidentialité »), et accepté de s'y conformer ;
- iii. que le Réciendaire Principal entend se conformer au [Code de conduite des réciendaires des ressources du Fonds mondial](#), publié (et modifié de temps à autre) sur le site Web du Fonds mondial (le « Code de conduite »).

Cordialement,

Nom et signature :

[doit être signé par le dirigeant/un représentant autorisé de l'organisation du Réciendaire Principal, par exemple le ministre de la Santé, un représentant du pays, etc. Des documents apportant la preuve de l'autorité du signataire de la présente lettre doivent être communiqués au Fonds mondial s'il en fait la demande.]

Titre :

Section 1. Signataires autorisés des documents juridiquement contraignants⁵

1.1. Signataire autorisé principal

[Salutation, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité), et s'engage à s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

1.2. Signataire autorisé secondaire

[Salutation, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité), et s'engage à s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

⁵ Le Fonds mondial peut demander au réciendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que les personnes ci-dessus sont dûment autorisées, comme précisé aux présentes.

Section 2. Signataires autorisés des demandes de décaissement⁶

2.1. Signataire autorisé principal

[Salutation, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, si différent de celui du Réciendaire Principal⁷]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité, et s'engage à de s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

2.2. Signataire autorisé secondaire

[Salutation, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, si différent de celui du Réciendaire Principal]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité, et s'engage à de s'y conformer.

Spécimen de signature du signataire autorisé :

Date :

⁶ Le Fonds mondial peut demander au réciendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que les personnes ci-dessus sont dûment autorisées, comme précisé aux présentes.

⁷ Si l'organisation spécifiée n'est pas le réciendaire principal, le réciendaire principal doit, à la demande du Fonds mondial, fournir des informations supplémentaires sur le rôle de cette organisation en ce qui concerne chaque subvention. La désignation de cette organisation ne constitue pas une modification ni une renonciation des responsabilités du réciendaire principal qui lui sont imparties en vertu de l'accord de subvention de chaque subvention applicable.

Section 3. Représentant principal de l'organisation pour les avis⁸

[Salutation, Prénom, Nom]

[Titre officiel du poste]

[Adresse de courriel]

[Nom de l'organisation, si différent de celui du Réciendaire Principal]

En apposant sa signature ci-après, le signataire autorisé déclare avoir lu et compris : i) la Note de politique opérationnelle relative aux Données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data), ii) le Code de conduite et iii) les Déclarations sur la confidentialité, et s'engage à s'y conformer.

Signature de la personne autorisée :

Date :

⁸ Le Fonds mondial peut demander au réciendaire principal de fournir des documents de son organisation ou tout autre document attestant que la personne ci-dessus est dûment autorisée, comme précisé aux présentes.

Si le réciendaire principal a désigné une entité principale chargée de la mise en œuvre, il peut désigner un représentant de celle-ci au titre de représentant secondaire de l'organisation pour les avis au moyen d'un formulaire d'autorisation distinct. Pour de plus amples renseignements sur les entités principales chargées de la mise en œuvre, veuillez consulter la Note de politique opérationnelle relative aux données sur les entités impliquées dans les subventions (Operational Policy Note on Grant Entity Data).